

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 25
Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4

Votants : 29

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 21 mars 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 21 mars 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, Mme BUREAU Marine, Mme LE REUN Karine, M. SONDAG Patrice, Mme FRANÇAIS Chloé, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme FICHARD Andrée, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, Mme LAIDEVANT Céline, M. LAPRAZ Arnaud, M. LEPINE Jean-Luc, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme DELBAYS Emilie (pouvoir à Mme SMADJA Karine), M. LEHMANN Patrick (pouvoir à Mme LE REUN Karine), M. EL YAKOUTY Abdelhak (pouvoir à M. WOLF Pascal), Mme PES Catherine (pouvoir à Mme GACHET Audrey),

Secrétaire de séance : Mme BUREAU Marine

Finances

DEL20230327_16

Objet : tarifs nouveaux caveaux cimetière 2023

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que 10 nouveaux caveaux ont été créés dans le cimetière sur le carré E, emplacement E18 à E27. Il convient de fixer les tarifs des nouveaux caveaux.

Madame le Maire propose le montant suivant et invite le Conseil Municipal à délibérer :

- Caveau 2 places : 1 271,00€ HT soit 1 525,20 € TTC pour une durée de 30 ans

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité,

APPROUVE les tarifs des caveaux comme suit :

- Caveau 2 places : 1 271,00€ HT soit 1 525,20 € TTC pour une durée de 30 ans

AUTORISE Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Marine BUREAU

Le Maire,
Claire CHUINARD

